

Tableau 1

Événements de pipeline

	Septembre			Cumulatif (septembre)		
	2018	2017	2013-2017 moyenne	2018	2017	2013-2017 moyenne
Nombre d'événements	5	11	8	85	94	91
Nombre d'événements avec produit rejeté	1	4	5	32	46	57
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	1	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	0	0	0	5	3
Produit rejeté	0	0	0	0	4	2
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	0	0	1
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	1	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	0	0	0	0	2	1
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	1	0
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	0	1	1
Incendie/Inflammation	0	0	0	0	1	2
Explosion	0	0	0	0	0	0
Rupture	0	0	0	0	0	0
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	2	1
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	5	11	8	85	89	88
Produit rejeté	1	4	5	32	42	55
Rejet de gaz d'hydrocarbures	1	2	3	28	23	27
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	2	1	0	7	6
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	0	0	0	3	3	14
Rejet d'autre produit	0	0	0	1	9	9
Rejet du corps de la canalisation	1	0	1	5	1	3
Incendie/Inflammation	0	1	1	4	5	3
Explosion	0	0	0	1	1	0
Pipeline heurté par objet	1	1	1	6	3	4
Exploitation au-delà des limites	1	3	1	9	19	16
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	2	2	0	35	15	4
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	0	0	1

Données produites le 15 octobre 2018

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.